

327 P NP DM98

Rouyn-Noranda, le 4 juillet 2016

Projet d'agrandissement de la mine aurifère
Canadian Malartic et de la déviation de la
route 117 à Malartic 6211-18-015

Monsieur Pierre André
Président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route
117 à Malartic**

Monsieur,

Notre organisme est partenaire de la filière minérale du Québec. Notre mandat est d'abord régional, mais notre offre de services s'étend sur l'ensemble du territoire québécois. Nous travaillons avec de multiples partenaires régionaux, tels que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Centre technologique des résidus industriels, 48^e Nord International, Association de l'exploration minière du Québec, et provinciaux, tels que Réseau Environnement, Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie, le Centre industriel du Québec, Québec International, Mouvement québécois de la qualité, etc.

C'est dans ce contexte que nous commentons le projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic.

MISA est un organisme sans but lucratif qui s'inscrit dans la démarche ACCORD du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Notre mission est de soutenir l'innovation minière afin d'assurer la pérennité et la maximisation des retombées et le rayonnement de la filière minérale du Québec. L'innovation est aujourd'hui une préoccupation pour tous. Il s'agit de notre cœur de métier depuis plus de 10 ans. Nous générons des résultats; à ce jour, plus de 15 millions de dollars en projet d'innovation avec des entreprises de la filière minérale du Québec et des sociétés minières ont été investis. Le nombre de projets et la valeur des investissements sont en constante progression. L'un de nos plus récents projets porte sur l'utilisation des énergies renouvelables pour répondre aux besoins de consommation énergétique d'opérations minières. La filière minérale du Québec est innovante. Notre portfolio de projets, composé de 34 projets, en témoigne. Soulignons que le nombre de projets inscrits au portfolio MISA est limité par la capacité de nos ressources. Plus de promotion et de soutien à l'innovation entraîneraient plus de projets d'innovation.

Évidemment, ces résultats n'émergent pas seuls. Ce potentiel doit être catalysé. Notre modèle d'affaires est aujourd'hui mature. La pierre angulaire de ce modèle s'appuie sur la participation active des représentants des sociétés minières à la programmation des six « filières d'experts MISA ». Chaque filière d'experts regroupe les opérateurs miniers par champ de compétence. Ces experts partagent leurs bonnes pratiques et identifient les problématiques d'opération sur lesquelles MISA initie un travail collaboratif à la recherche de solutions innovantes. Chaque filière d'experts se dote ainsi d'une programmation de projets collaboratifs qui visent à faire progresser l'industrie minière. Cette dynamique génère un potentiel incroyable d'innovation et stimule les opportunités de collaboration entre les sociétés minières et les multiples entreprises de la filière minérale du Québec.

Sans la collaboration active des représentants des sociétés minières, ce potentiel d'innovation resterait latent. Nos partenaires, comme Partenariat Canadian Malartic, participent financièrement à la réalisation des projets d'innovation selon leurs priorités. C'est déjà un immense bénéfice, mais le plus important est la participation active en temps des représentants des sociétés minières au montage de la programmation MISA.

À ce titre, le Groupe MISA souligne la participation des représentants de Partenariat Canadian Malartic à la programmation MISA :

- Filière d'experts MISA en environnement minier;
- Filière d'experts MISA en traitement du minerai;
- Filière d'experts MISA en gestion de l'énergie;
- Filière d'experts MISA en amélioration continue;
- Au projet collaboratif MISA-CTRI Étalonnage des agents déglaçant;
- Au projet collaboratif CTRI Azote ammoniacal;
- Etc.

Ces extraits de la programmation MISA sont des catalyseurs d'innovation. La participation active des opérateurs miniers sert d'effet de levier exceptionnel catalysant l'innovation minière.

Il faut aussi souligner que le travail collaboratif est profondément ancré dans la mentalité d'affaires des opérateurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue, et qu'en fait, cette qualité distingue nettement les sociétés minières actives au Québec.

Par ailleurs, des investissements de nature à prolonger la vie d'une opération minière sont, en soi, une bonne nouvelle. Il faut garder à l'esprit que les opérations minières actives sur notre territoire sont en compétition avec les autres projets miniers faisant partie du portfolio de leur société-mère. La compétition se joue sur l'octroi des capitaux requis pour améliorer les performances et prolonger la durée de vie de l'opération minière.

Les investissements prévus pour la réalisation de ce projet d'agrandissement sont donc aussi le signe de la confiance accordée par les partenaires, Yamana Gold et Mines Agnico-Eagles, à l'égard de la communauté d'accueil, des compétences disponibles au sein de la filière minérale du Québec ainsi que

de la capacité de l'équipe d'opération de Partenariat Canadian Malartic. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ce message. Il témoigne du profond ancrage de l'industrie minière au sein du tissu social et économique de l'Abitibi-Témiscaminque, et plus largement du Québec.

Il s'agit d'un avantage comparatif indéniable. Il nous appartient de le valoriser, et ce, dans le respect et la dignité de toutes les parties prenantes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Alain Beauséjour
Directeur général

c.c. M. Marc Lafontaine, président du conseil d'administration